

NOMMER LA CIVILITÉ

Thésaurus concerné : Thésaurus des civilités

Ceci peut être saisi par les personnels administratifs dans le dossier, par l'entreprise elle-même, ou par le personnel du SSTI.

■ Pourquoi nommer la civilité ?

Pour adresser des messages, certificats, ordonnances, deux items : « Madame » et « Monsieur », sont renseignés dès que le dossier est ouvert pour une personne, et il ne sera plus nécessaire ensuite de le ressaisir.

■ Concernant le DMST, quelles sont les recommandations en matière de traçabilité des civilités ?

La recommandation de la HAS (janvier 2009) sur le Dossier Médical en Santé au Travail, obtenue par la méthode du consensus formalisé, recommande :

Tableau 2 – Nature des informations socio-administratives à colliger dans le DMST

- Nom patronymique, prénom, nom marital.

■ Quel Thésaurus vous permet une saisie facilitée ?

⚙ Descriptif du Thésaurus des civilités

Ce Thésaurus comprend 2 libellés actifs : « Madame » et « Monsieur ».

Chaque libellé est associé à un code alphanumérique, composé selon une règle définie a priori et constitué au maximum de sept digits.

⚙ Méthodologie de veille et de mise à jour

S'agissant d'un Thésaurus *ad hoc* répondant aux besoins spécifiques des professionnels des SSTI, la mise à jour est effectuée par les Groupes Thésaurus mis en place par la Commission Système d'Information de Présanse.

Ces groupes de travail se réunissent tout au long d'une année et tiennent compte des avis des utilisateurs. L'ensemble des propositions émises est ainsi étudié en réunion et, si elles sont validées par les groupes en charge de la veille, incorporées dans les mises à jour livrées annuellement aux éditeurs de logiciels.

Dorénavant, grâce au référent Thésaurus, la communication sur les motivations des acceptations et refus sera facilitée via le référent régional qui prend part aux débats en groupe de travail.

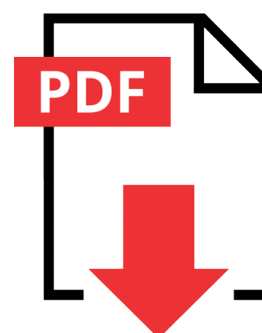
Chacun peut adresser l'expression de ses besoins de modifications ou d'ajouts via le référent Thésaurus de son SSTI ou de sa région, ou directement via l'adresse : veille-thesaurus@presanse.fr.

L'ensemble des modifications apportées au Thésaurus des civilités entre deux versions est explicité dans un document communiqué aux éditeurs de logiciels et mis en ligne sur le site Internet de Présanse. Ce document « Thésaurus Harmonisés et supports dérivés - Structures et modifications apportées entre Versions 2020.1 et 2021 » est annexé au présent guide.



Pour information, aucune mise à jour n'a été apportée au Thésaurus des civilités entre les versions 2020.1 et 2021.

La version 2021 complète de ce Thésaurus Harmonisé est consultable au format PDF :



(Cf. annexe n°2)